



المغربية للإيجار

MAROC LEASING

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 10 MAI 2024

Les actionnaires de la société Maroc Leasing se sont réunis, en Assemblée Générale Mixte le 10 mai 2024 à 15h, au siège social de la Société, 57 rue Galien, Boulevard Abdelmoumen à Casablanca.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration telles que publiées sur le support "Médias24" du 9 avril 2024.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire fixé à 14 dirhams par action, payable à compter du 27 Septembre 2024.

Les états de synthèse de l'exercice 2023, ainsi que le Rapport Général des Commissaires aux Comptes, précédemment publiés dans le support "Médias24" du 29 mars 2024, n'ont subi aucun changement après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté la nouvelle rédaction des statuts de Maroc Leasing pour les mettre en harmonie avec la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes, la loi 103-12 relative aux Etablissements de Crédit et Organismes Assimilés, la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, ainsi que la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, telles que modifiées et complétées.

Le Conseil de l'Administration

Contact

Mohamed Nassafi

mnassafi@marocleasing.ma